Rouge, et a ajouté qu'il était venu à Tourcoing dans l'intention de les vendre.

C'est un Belge, appelé Jules Degrode, âgé de 24 ans, ouvrier de ferme.

INCENDIE A RONCQ. — *Détails complémentaires.* — Le magasin qui a été incendié hier à Roncq, appartient à M. Edouard Desurmont, dont M. Devogle est locataire.

Le feu, dont la cause est encore inconnue, a pris dans la partie de lin.

Aux éloges que nous avons donnés hier, il faut joindre ceux qui sont dûs aux pompiers du Mont-d'Halluin, accourus en toute hâte prêter leur concours à leurs confrères de Roncq.

C'est grâce au zèle intelligent qui a été développé de part et d'autre que les cinq maisons attenantes au magasin incendié, ont pu être conservées.

Il y a assurance à la compagnie du *Nord*.

UN ENFANT BLESSÉ. — Pendant l'incendie qui a eu lieu hier à Roncq, un enfant de dix ans a été atteint par une poutre, qui lui a fracturé la jambe.

L'ATTENTAT DE MARCQ-EN-BARŒUL. — Les quatre individus impliqués dans l'attentat de Marcq-en-Barœul, D. Perrot, Em. Flipo, Ed. Lesaffre et Merlin, ont été confrontés mardi avec la demoiselle Delrue. Tous les quatre, assure-t-on, ont éprouvé une vive émotion quand ils se sont vus en présence d'une des deux victimes.

La demoiselle Delrue n'était pas moins émue à la vue de ces quatre hommes qui lui rappelaient l'horrible scène qui s'est passée dans sa maison, dans la nuit du 25 au 26 décembre. Toutefois, elle ne les reconnaît pas et ne peut les reconnaître en supposant qu'ils soient les coupables, dit-elle, car elle a été surprise, saisie et menacée de mort si elle proférait un cri. De plus, l'obscurité était très grande et ils avaient le visage noirci.

Son amie n'a pu dire autre chose. Quoi qu'il en soit, les quatre prévenus ont été réintégrés dans la prison et l'enquête se poursuit.

LILLE

L'ENLÈVEMENT DES CRUCIFIX. — Nous apprenons avec plaisir que le bruit répandu ces jours derniers de l'enlèvement des crucifix dans une école laïcisée, est dénué de fondement.

DÉPLACEMENTS ET VILLÉGIATURE. — Le citoyen Jonquet, rédacteur au *Forçat*, fatigué par sa collaboration au journal socialiste est modestement allé se remettre de ses fatigues à Nice.

Rien que ça de chic !

LA PROPOSITION FLOQUET. — Dans la répartition des votes des députés du Nord, sur la proposition Floquet, nous avons, par erreur, compris M. des Rotours parmi les membres qui se sont abstenus. L'honorable député, empêché d'assister à la séance, était en congé régulier.

LE PANTHÉON DE L'INDUSTRIE parlait dernièrement avec les plus grands éloges de M. Caspers, fabricant de pianos, à Paris, et professeur à l'Ecole d'accord du gouvernement.

M. César Delespaul fils, qui a eu la bonne fortune de recevoir, pendant deux ans, les leçons de l'illustre maître, est aujourd'hui, grâce à des études sérieuses, un accordeur et un réparateur fort habile ; ses connaissances pratiques sont justement appréciées par une clientèle qui va chaque jour augmentant. Nous devons rappeler ici que ce jeune praticien est aussi un pianiste très remarquable, dont le talent a été proclamé à l'unanimité par le jury du Conservatoire de Lille.

L'AFFAIRE DE LA RUE DES ETAQUES. — On s'imagine en état d'arrestation les nommés Jules et Désiré Basilis, gravement compromis dans l'affaire de la rue des Etaques. Les blessés de dimanche sont toujours alités. La femme Lecocq ne pourra guère sortir de l'hôpital avant un ou deux mois. Prevost, qui a reçu un coup de sabre à la jambe droite, subira probablement l'amputation cette semaine.

Dumoutiez, qui a été arrêté dimanche, vient d'être remis en liberté.

LE NORD CONTEMPORAIN. — Sommaire — Texte : A nos abonnés. La Rédaction. — Galerie contemporaine : Les Mairies de Lille (II), M. Catel-Béghin, D. L. — Littérature : Les Pastiches, Gaël-Imar aux pieds, Paul Arène ; Histoire d'une Robe de bal, Ludovic Halevy ; Le Jour de l'An d'un Vagabond, Albert Glatigny. — Revue Historique et Pittoresque : La Cathédrale d'Amiens. — Le *Nord Contemporain* en Belgique. — Variétés : La Musique Maurice Gérard ; Tableaux de la Flandre contemporaine. Janvier, B. — Les Livres. — La Finance.

Photographies : Portrait de M. Catel-Béghin. — Vue de la Cathédrale d'Amiens. — La Cathédrale d'Amiens : L'Ange pleureur, chef-d'œuvre de Blasset.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 17 janvier

DIFFAMATION. — MM. Jasyar frères, teinturiers, rue St-Sébastien, à Lille, contre le journal le *Forçat*. Carette, gérant du journal, et Lagache, imprimeur, sont sur le banc des prévenus.

Me Bouchage, du barreau de Paris, qui faisait ses débuts à Lille dans cette affaire, défendait Carette ; Me Dalbertanson défendait Lagache.

Me Werquin était l'avocat de la partie civile. Après les plaidoiries et le réquisitoire du ministère public, le Tribunal *acquitte Lagache imprimeur du Journal* et condamne Carette à 100 fr. d'amende, 500 fr. de dommages-intérêts et aux frais.

NORD

RECTIFICATION DE L'ESCAUT ET DE LA SCARPE. — A la suite des inondations qui se sont produites dans les vallées de l'Escaut et de la Scarpe, au sujet de l'exhaussement des eaux de l'Escaut dans le bief d'Antoing, M. le préfet du Nord a fait des démarches auprès de M. le gouverneur de la province du Hainaut, pour obtenir que les eaux du bief d'Antoing soient tenues, autant que possible, à leur flottaison normale.

M. le gouverneur du Hainaut vient d'informer M. le préfet du Nord que les travaux exécutés en vue de rendre inutile l'exhaussement des eaux dans le bief d'Antoing, sont sur le point d'être terminés ; que depuis bientôt un an déjà, il a pu même permis de supprimer les relèvements d'eau qui auparavant étaient nécessaires à la navigation en Belgique.

Désormais, par suite des modifications qui ont été apportées, aucun relèvement d'eau ne sera non plus nécessaire aux chantiers de construction de bateaux, situés dans le Hainaut, le long du bief d'Antoing.

CLAIRFONTAINE. — Une importante capture a été opérée par les douaniers Dupont et Legoussart, dans la soirée de jeudi dernier. Un vigoureux cheval, attelé à une tapissière, franchissait à fond de train la route n° 2 de Wignehies à Clairfontaine. Au point d'intersection de cette route avec celle de Clairfontaine à Rocquigny, les douaniers crièrent halte, mais le conducteur, au lieu de s'arrêter, fouette vigoureusement son cheval. Les douaniers font feu et atteignent mortellement la bête qui va s'abattre à une cinquantaine de mètres. Le conducteur profita de cette avance pour se sauver, mais en abandonnant sa charge qui était de 225 kil. de tabac étranger.

DOUAI. — Le nommé Lubrez, âgé de 28 ans, marinier, a glissé si malheureusement sur le plat bord du *Vainqueur*, son bateau, qu'il a été précipité dans la Scarpe.

Malgré les secours apportés immédiatement par son pauvre père, il a été impossible de le retirer. Le malheureux nageait vers le quai opposé à son bateau et bientôt, saisi par le froid et anéanti par la fatigue, il a coulé à fond.

Son cadavre a été retiré environ une demi heure après.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS. — On écrit de Calais, le 17 janvier :

« Le général Pelté, commandant l'école d'artillerie de Douai, est venu hier ici, inspecter les batteries attachées à la commission d'expérience.

» M. Gladstone et sa femme viennent d'arriver par le paquebot *Potrel*. Ils sont partis pour Cannes, par le wagon direct.

SAINT PIERRE-LEZ-CALAIS. — L'administration a commencé à faire combler l'*abîme* par le pont Neuf. C'est une grande amélioration ; cette rivière, qui traverse toute la ville de Saint-Pierre, était un véritable foyer d'infection, par suite des établissements de teinturerie, qui y déversaient leurs eaux.

L'administration a remplacé cette rivière par un aqueduc.

— Le concert organisé par la *Musique municipale*, a eu lieu avant hier, dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, devant un public nombreux et choisi.

La musique municipale a exécuté l'ouverture du *Poète et du Paysan*, de Suppé, et celle de *Guillaume Tell*, de Rossini, avec sa perfection habituelle.

On a entendu M. Tousart, qui possède une voix de ténor ; il a fait grand plaisir.

Le grand succès du concert revient à Mlle Godart, chanteuse légère, qui vocalise avec une facilité remarquable ; aussi a t-elle été applaudie chaudement et même acclamée.

Les nombreux auditeurs ont été enchantés de cette charmante soirée.

AUBIGNY-AU-BAC. — Est-ce que des dynamitards seraient passés une des dernières nuits à Fressain ? On se le demande en présence d'une cartouche de dynamite que F. Pollard a trouvée le 13 au matin en se rendant à son travail. Cet engin destructeur mesure 5 centimètres de longueur sur trois de diamètre. L'intérieur est rempli de poudre condensée. L'enveloppe particulière porte : « Dynamite, matière inflammable, Gusgen et Cie, de Bruxelles. Cette cartouche n'a aucune ressemblance avec l'agent explosif employé dans les mines.

SAINTE-MARIE-KERQUE. — *Incendie de la sucrerie de La Rislade.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers trois heures, la fabrique de sucre de MM. J.-B. Stoclin et Cie, à La Rislade, près Sainte-Marie-Kerque, a été entièrement détruite par un incendie qui a pris naissance dans un four à chaux, derrière la maison d'habitation. La famille de M. J.-B. Stoclin a eu heureusement le temps de se sauver sans effets et enveloppée dans des couvertures.

Les pompiers de Bourbourg, dont on doit encore une fois féliciter le zèle et le dévouement, sont arrivés les premiers sur les lieux. M. U. Milliez, leur habile capitaine, a organisé d'une manière tout à fait digne d'éloges, le service

COMINES. — Les bonnes traditions se conservent à Comines et lorsqu'une chose a réussi on trouve tout simple de recommencer, certain de rencontrer le même succès.

Nous apprenons que la vaillante société de *Jean-Bart* qui depuis plusieurs années organise au carnaval une grande cavalcade au profit des pauvres, se propose de faire mieux encore cette année.

Une indiscrétion, dont nous nous félicitons, nous a permis de parcourir le programme, qui est des plus alléchants, admirablement composé et appelé à faire sensation.

Nous ne saurions trop féliciter les organisateurs de cette œuvre de bienfaisance qui attirera à Comines beaucoup d'étrangers.

Un grand feu d'artifice terminera la fête.

des pompes vennea de tous les environs. Lundi matin, à huit heures, on était maître du feu. Presque tous les générateurs ont pu être sauvés ou préservés.

Les pertes sont évaluées, tant en immeubles qu'en matériel et marchandises, à 1,500,000 fr. ; elle sont couvertes par l'assurance mutuelle des Fabricants de sucre réunis

Les actionnaires, assure t-on, devaient toucher l'ici peu leur part des bénéfices de l'année, évaluée à vingt mille francs par action de 25,000 francs.

Ce sinistre vient de détruire l'une des trois plus belles fabriques de sucre que nous ayons en France, comme installation.

État-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 17 JANVIER. — Jean Jooris, rue Wagram, 7. — Germaine Bulteau, rue Drouot, 13. — Marguerite Mathieu, rue des Champs, 21. — Omer Fauvarque, rue de l'Epeule, 171. — Marthe Deschamps, rue des Longues-Haies, 20. — Mathilde Vandenberg, rue de Beaurewaert, cour Jénart, 4. — Frédéric Braeckman, rue de la Louge Chemise, 20. — Marie Monart, rue d'Estaing, cour Bonnel. — Jules Leckhoit, rue du Couteau, 37. — André Toulemonde, rue du Pays, 30. — Edouard Villaeys, rue des Fondeurs, 13. — Alexandre Renaut, rue du Tilleul, cour Buxon, 3. — Pierre Planckaert, rue d'Alma, cour Fraigneux, 1. — Henri Debrasme, rue des Longues Haies, 162.

DÉCLARATIONS DU JOURS DU 17 JANVIER. — Auguste Desvenain, 74 ans, pensionnaire à l'Hospice. — Julienne Degeyter, 45 ans, ménagère, rue du Tilleul, 157. — Alfred Duhamel, 1 an, rue des Champs, 11. — Jean Liagre, 8 mois, rue de Carihem, 163. — Noël Desplanque, 17 jours, rue d'Espagne, 10. — Camille Decock, 9 mois, rue de la Guinguette, cour Desfontaine, 1.

MARIAGES du 17. — Charles Vergote, 28 ans, employé de commerce et Elise Rousseau, 24 ans, sans profession. — Charles Loridan, 35 ans, comptable et Elise Destombes, 21 ans, sans profession.

BELGIQUE

GAND. — Le 57e tirage pour le remboursement de l'emprunt contracté en 1868 par la ville de Gand, a eu lieu le lundi 15 janvier. Voici les numéros primés :

N° 4691 remboursable par 10,000 francs.

Numéros 36043 — 141192 chacun par 1,000 fr.

Numéros 95270 — 115182 — 139747 chacun par 500 fr.

Numéros 135675 — 137702 chacun par 250 fr.

Numéros 132232 — 135016 chacun par 200 fr.

TOURNAI. — *L'affaire Bernard.* — L'affaire Dumont-Bernard et Cie contre Mgr Du Roussaux est venue mardi dernier, devant le tribunal civil de Tournai.

Etaient présents pour Mgr du Roussaux : MMes Beernaert, De Lantsheere et Leschevin Alex. — Pour M. Dumont : MMes Janson, Lefebvre et Masquelier. — Pour M. Bernard : Mes De Mot et de Formanoir.

Me Asson, avoué, représentait M. Verdussen, procureur général.

Ont successivement pris la parole : MMes Beernaert, Lefebvre, Janson, de Mot, de Lantsheere.

Après un échange d'observations entre le tribunal et les défenseurs, l'affaire a été remise pour continuation à mardi prochain.

En sortant, le public fait de nombreuses réflexions — peu obligeantes en somme pour Bernard, Dumont et leurs amis.

L'avis général était que tout n'est pas encore révélé dans cette affaire, mais que la vérité sera connue bientôt. C'est au jour prochain de la justice, qu'on attend ceux qui ont voulu trouver des voleurs à l'Evêché — et pas ailleurs !

L'audience de mardi, devant notre tribunal, dit le *Courrier de l'Escaut*, a été une vraie déroute pour le parti Dumont Bernard, une déronte telle que l'*Etoile* n'ose pas en aborder l'incident principal et coupe son compte-rendu avant cet incident. Sans doute, elle veut prendre le temps de réfléchir.

Il n'est pas aisé, en effet, pour les tenants de M. Dumont et de son ami Bernard, de défendre la nouvelle situation qui se produit.

Ce n'est plus un voleur qu'il y a maintenant, c'est deux !... peut-être trois ?

Ce n'est plus seulement au nom de Léon Bernard que M. le commissaire Bourgeois réclame en Amérique les valeurs enlevées, mais au nom de son frère Sylvain ! Sylvain Bernard a signé avec son frère la procuration donnée à M. Bourgeois. Tous deux sous la réserve de leurs droits. »

Voilà la situation plus qu'étrange qui a été révélée par les avocats de M. Dumont et de Bernard eux-mêmes.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LYON

PROCÈS DES ANARCHISTES

(SUITE)

Audience du 17 janvier.

Les débats du procès des anarchistes sont enfin terminés. Ce n'est pas trop tôt, et le public commençait vraiment à être fatigué de ce procès.

Quelques lignes sur les plaidoiries ont rempli les deux audiences d'hier et d'aujourd'hui mercredi.

Celle de Me Hugnet, un des meilleurs avocats du barreau de Lyon, a produit un grand effet de esthétique. La forme en est élégante et la péroraison n'est poit banale.

— Le premier anarchiste fut le Christ, s'écrie Me Huguet. Lui aussi voulait la révolution sociale, mais il la voulait et il l'a faite par la charité et par l'amour. Ah ! vous qui comparaissez aujourd'hui devant le tribunal correctionnel transformé en une sorte de Cour martiale, malheureux que les peines de la vie ont jetés dans la révolution, levez les yeux vers l'image bénie du Crucifié pendant qu'elle est encore dans cette enceinte ; dites-vous qu'on ne fonde rien par la violence, qu'on ne bâtit pas dans le sang, et rappelez vous la parole sublime qui est la loi du présent et qui sera celle de l'avenir : « Aimons-nous les uns les autres ! »

Celui qui a trouvé cette péroraison est un maître. Me Huguet a dit le mot le plus élevé du procès. Des applaudissements prolongés ont salué ses dernières paroles.

Un autre avocat conservateur, Me Arcis, qui est, lui aussi, une des réputations du barreau lyonnais, a pris ensuite la parole.

Me Arcis s'est appliqué à démontrer, et il l'a fait avec un grand éclat, que ce procès est l'œuvre du gouvernement, que jamais l'Internationale n'est réssuscitée de ses cendres.

— Un jour viendra, messieurs, dit-il, où nous revendiquerons hautement, nous aussi, le respect dû à nos institutions.

L'avenir est incertain. L'avenir a fauché savamment. Elle a frappé bien des têtes, et les événements se précipitent. *Devant les affirmations soudaines qui nous réveillent* (Mouvement), pensons à celles qui nous surprendront encore. Gardons, messieurs, pour l'heure qu'une parole auguste a appelée « l'heure de Dieu », gardons intact ce qu'on nous a laissé de ces deux forces sociales qui étaient autrefois si grandes : la magistrature et les lois ! »

Me Arcis ajoute que c'est compromettre les lois et la magistrature que de vouloir les faire servir à des procès pareils, procès de tendance et sans base.

« Le jour de la réconciliation nationale viendra, s'écrie-t-il ; alors nous tendrons les mains aux travailleurs, à ceux qui souffrent, aux déshérités, aux pauvres, et nous leur dirons : *Prolege, pro patria*, plus de révoltes, plus de désespoirs ; appuyez-vous sur nous et soyons unis. » (Applaudissements.)

» Nous entrons dans un autre ordre d'idée avec la plaidoirie de Me Georges Laguerre. Le jeune avocat du procès de Montceau-les-Mines se déclare socialiste convaincu. Sa harangue est d'une violence extraordinaire :

» Ce procès est grotesque, dit Me Laguerre l'Internationale n'existe plus. Mais, si elle existait et si le gouvernement tentait d'appliquer la loi abominable édictée contre elle, ce n'est pas du banc des avocats que je prendrais la parole (montrant le banc des détenus) : c'est d'ici !

» Car je suis franchement révolutionnaire, et, le jour où le compagnon Bernard et le docteur en droit Emile Gautier seront forcés par la bourgeoisie de descendre dans la rue, on verra à leurs côtés bien des gens qu'on n'attendait pas. (Sensation.)

» Messieurs, le gouvernement vous a demandé un service : rendez un jugement d'équité, de fraternité.

» Quant à moi, je salue avec les prévenus le progrès social, je salue l'avenir, je salue la république universelle ! » (Sensation prolongée.)

Les débats sont clos. Le jugement sera rendu vendredi.

ALBERT BATAILLE.

VARIÉTÉS

MADAME EDMOND ADAM

(JULIETTE LAMBER).

Nous empruntons à un nouveau journal : « *La Semaine illustrée*, » le remarquable portrait qui suit de Madame Edmond Adam.

L'auteur, qui est un de nos jeunes écrivains les plus distingués, et qui occupe une large place dans le journalisme parisien a signé cet article V. B.

Ces deux initiales cachent M. Victor du Bled, à qui nous devons une histoire des meilleures et des mieux étudiées de la monarchie de Juillet, ouvrage couronné par l'Académie française, sur lequel nous publierons très prochainement une étude complète.

Avec un tel collaborateur *la Semaine illustrée* est sûre de prendre bientôt une large place dans la presse périodique.

∴

Son appartement est situé boulevard Poissonnière, au quatrième. L'antichambre est de forme polygonale : à gauche, une vaste salle à manger ornée de belles faïences et de porcelaines de prix, la table apparaît toujours couverte de fleurs qui proviennent de sa propriété de Cannes. Elle adore les fleurs, qui la consolent de certains républicains.

A droite, le grand salon de réception, meublé avec un goût simple et sévère : les seuls objets d'arts sont les deux bustes de marbre blanc de la maîtresse de maison et de M. Adam, mort il y a quelques années ; ils occupaient le milieu de la pièce ; à côté un petit boudoir-bibliothèque qui a un caractère plus intime, et où elle se tient d'ordinaire. Notons en passant qu'elle avait épousé en premières noces un avocat de province, dont elle eut une fille, et dont elle se sépara bientôt. Elle se mit alors à écrire pour vivre, et signa de son nom de famille, Juliette Lamber, ses premiers essais littéraires ; plus tard, elle rencontra M. Adam, très médiocre politicien gambettististe, qui devint député, sénateur inamovible, et eut, à défaut d'esprit, celui de lui léguer une belle fortune que ses héritiers naturels essayèrent vainement de lui disputer.

Madame Adam est d'une taille au dessus de la moyenne : le visage ovale, les yeux bleus, grands et doux, les cheveux légèrement grisonnants ; mais elle dissimule cet outrage des ans en se poudrant à la Pompadour ; la figure présente plus de charme que de régularité parfaite ; le pied très petit, les épaules fort belles et des bras qui, disent ses amis, rendraient jalouse la Vénus de Milo. Les deux lui avaient donné le don de plaire, et elle a profité de la libéralité des dieux. Je me tairai sur son âge car il ne faut jamais révéler celui d'une femme, mais elle-même écrivait récemment à un journal qu'elle était grand'mère. Une bien jeune grand'mère, assurément. Dans sa toilette, elle se montre d'une élégance raffinée ; à ses réceptions du mercredi, elle portait presque toujours une robe blanche avec une garniture en feuillage de chêne.

Juliette Lamber cause très bien, sur toutes sortes de sujets ; on pourrait peut-être lui reprocher d'aimer à régenter la conversation, semblable à madame Geoffrin qui, au XVIIIe siècle, faisait la police de son salon, indiquait elle-même les sujets de causerie, aimait l'unité, et tenait, selon le mot de Sainte-Beuve, à rester centre.

Sans être précisément spirituelle, sans avoir cette faculté qui *voit vite, brille et frappe*, elle est intéressante et captivante à entendre, raconte beaucoup d'anecdotes, et dans l'intimité aborde les sujets romanesques, les thèses d'imagination ; elle a horreur des gens communs et vulgaires (combien je la plains d'être de son parti !) et n'épargne pas ses sarcasmes à ses coreligionnaires politiques. Si les murs pouvaient parler, et ils parlaient quelquefois, MM. Gambetta, Jules Ferry, Duvaux, bien d'autres en entendraient de cruelles. Très enthousiaste, susceptible d'engouements subits, elle se lie rapidement et elle a l'habitude un peu virile d'appeler les hommes par leur nom tout court, sans le faire précéder de la particule : Monsieur. Ses partisans la disent pleine de cœur, de dévouement, de générosité ; d'autres prétendent qu'elle oblige surtout ceux qu'elle ne connaît pas.

Ses dîners du mercredi sont très recherchés (depuis l'année dernière elle reçoit beaucoup moins) : les deux tiers des invités se composent de militaires, qu'elle choisit d'une façon toute spéciale, d'hommes politiques ; l'autre tiers, d'artistes, de littérateurs : ils étaient suivis d'une réception à laquelle se rendaient ministres, députés, sénateurs, publicistes, diplomates, en moyenne 150 à 200 personnes ; peu de femmes ; dans les premiers temps, elle ne les admettait pas du tout ; elle seule, c'était assez ; plus tard elle les a invitées, et elles n'ont pas beaucoup répondu à son appel. La République, M. Gambetta le reconnaissait naguère, n'a pas recruté beaucoup de prosélytes parmi les femmes : un de mes amis affirme qu'elle périra parce qu'elle est un gouvernement de faux ménages et de vieux garçons.

Des flatteurs, des thuriféraires, des courtisans, Juliette Lamber n'en manque pas, et on se demande comment la tête ne lui a pas tourné dans ce nuage d'encens, dans cette apothéose d'idolâtrie. Les plus modérés la comparent à madame Roland ; j'en sais qui lui déclarèrent qu'elle est la femme la plus remarquable de ce siècle, d'autres ajoutent qu'elle laisse loin derrière elle toutes les femmes du XVIIe et du XVIIIe siècle. Plus d'un, m'assure-t-on, espère bien tirer des intérêts usuraires de ses génuflexions, plus d'un se répète, en le modifiant, le mot de Basile : « Flattez, flattez, il en restera toujours quelque chose. »

On sait que M. Gambetta avait cessé de fréquenter son salon depuis trois ans ; et naturellement, les sédes de l'ex-dictateur, MM. Spuller, Ranc, etc., l'ont suivi sur son Mont-Aventin.

L'ingratitude, a-t-on dit, est l'indépendance du cœur, et M. Gambetta semblait, à cet égard, le plus indépendant des hommes d'Etat. Il devait beaucoup à Madame Adam, et il a préféré secouer le fardeau de la reconnaissance. Elle, fut l'Egérie du Numa de l'opportunisme, essaya vainement de le former, de lui apprendre le code des bienséances sociales. Elle a montré du sang-froid lorsqu'il faiblissait, lorsque, aussitôt après le 16 mai, il songeait à aller se reposer de nouveau à St-Sébastien. C'est elle qui est l'auteur du mot célèbre : *se soumettre ou se démettre*, attribué à celui que Rochefort appelle si plaisamment le sphinx en saindoux.

Le refroidissement ne tarda pas à dégénérer en brouille, et la guerre était ouvertement déclarée. Juliette Lamber a récemment révélé le prétendu complot Campenon, et en revanche les journaux opportunistes lui décochent des épigrammes indirectes.

Elle a passé avec armes et bagages dans le camp de M. Grévy, et le général Pittié joue le rôle de Mercure entre les deux alliés, allant de l'un à l'autre, servant de trait d'union, annonçant les faveurs obtenues : ce guerrier poète publie pour son compte des vers dans la *Nouvelle Revue* ; parmi les intimes du moment, il faut citer le général de Galliffet, MM. de Lesseps, Henri Brisson, de Freycinet, de Marcère, Chanzy, Lepère, Andrieux, Camille Farcy mais les amitiés politiques ne sont que trop souvent des haines en commun, et Madame Adam n'a pas le goût de la véritable amitié : de la, peut-être, le caractère cosmopolite et banal de son salon ; on n'y trouve pas un cœur mais un cerveau.

En politique, Juliette Lamber n'a pas de principes bien arrêtés ; elle professe un véritable culte pour les girondins et les voit à travers le prisme de la légende révolutionnaire, oubliant que pour parler de justice, de liberté, ses prétendus héros, Madame Roland, Buzot, Vergniaud, Barbaroux, ont bel et bien attendu que leur pouvoir fût menacé et que leur tête fût mise à prix.

Par exemple, son courage est à la hauteur de son ambition, et elle fait la guerre au parti Clemenceau. Elle a élevé les enfants de Rochefort, qui la déteste parce qu'elle s'opposait à son amnistie. Elle s'effraie sérieusement des progrès du radicalisme, et a désapprouvé les décrets du 29 mars. Si j'en avais la place, je vous conterais, à ce propos, l'anecdote d'une boite mystérieuse qu'elle reçut l'an dernier et qu'on croyait pleine de dynamite.

En philosophie, Madame Adam partage les idées de Jean Jacques, de George Sand, ou plutôt c'est une néo-platoncienne de l'école d'Alexandrie. Un de ses amis me disait : « Elle n'a d'autre religion que la beau, et sa véritable patrie morale c'est le Grèce ; en politique, elle est gambettiste.

Vous voyez qu'elle n'est pas de son époque et que, sous certains rapports, elle appartient à d'autres âges ; elle aurait dû vivre du temps de Périclès ou en 1792. Son paganisme littéraire et philosophique, son patriotisme ardent, voilà deux traits importants de son caractère ; il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle aura beaucoup aimé la France.

Sans parler de ses articles politiques, Juliette Lamber a publié un certain nombre de romans, de livres de voyages : *Idées antiproudhoniennes, Mon Village, le Mandarin, les Récits d'une paysanne, le Voyage autour du Grand Pin. Dans les Alpes, l'Education de Laure, Saine et Sauve, le Siège de Paris, les Récits du Golfe Juan, Jean et Pascal, Laide, Grecque, Galathée.* Tous ces ouvrages sont d'une lecture pénible ; la pensée ne se dégage pas, la forme paraît étrange, et l'écrivain ne mérite décidément pas tout entier le compliment que Jules Janin adressait à M. de Girardin : *Femina fronte petit, vir pectore, carmine musa* : femme par la beauté, homme par le courage, muse par ses vers.

Elle imite plus qu'elle ne croit les procédés de style de M. Gambetta et confond le pathos avec la profondeur. Voici un échantillon de sa littérature, tiré de la préface de la *Nouvelle Revue* : « Ce que Thalès trouva de naturel dans la nature, d'humain dans l'homme, ne pourrions-nous le trouver de social dans la société ?... Quelle nation plus que la Française a l'amour, en quantités égales, de l'ordre et du mouvement ? Ces deux passions, que l'on juge contradictoires, sont d'ailleurs complémentaires, l'inertie étant parfois de la violence amassée... Craignons de ne pas satisfaire les exigences de nos vigueurs renouvelées, et de les amasser en découragement ou en irritation... »

Juliette Lamber a fondé en 1878 la *Nouvelle Revue*, qui, dans sa pensée, devait rivaliser avec la *Revue des Deux-Mondes*, avec le *Correspondant*, contribuer au triomphe de la République athénienne et girondine. Elle compte parmi ses collaborateurs des hommes de talent : MM. Gilbert-Augustin Thierry, Tourguenef, Ernest Daudet, Jules de Glouvet, Pierre Loit, de Bornier, Paul Bourget, Ouida, Coppée, Leconte-Delisle MM. Cairoll, Castelar lui ont donné des articles à sensation. Mais ces écrivains, lorsqu'ils abordent cette Revue, semblent se rapetisser comme les démons qui pénètrent dans le Pandémonium de Milton ; pour un bon article qu'on y rencontre parfois, la plupart ne s'élèvent pas au-dessus du terre à terre : bref, la *Nouvelle Revue* manque de tenue et d'ensemble et, malgré son demi-succès actuel, ne paraît pas devoir fournir une longue carrière. On ne se figure pas bien une femme directeur de Revue, s'appelât-elle Madame Adam, et eût-elle en partage cette activité peu commune qu'il faut lui reconnaître.

Dans sa Revue, Juliette Lamber, préconise énergiquement l'alliance russe ; aussi a-t-elle son salon encombré de Moscovites. L'an dernier, elle fit un voyage à Saint-Pétersbourg, où le parti panslaviste voulut l'enguirlander, l'accaparer et lui organiser un triomphe ; pendant son séjour, ce fut du matin au soir, à son hôtel, une véritable procession de reporters, d'hommes politiques, et lorsqu'elle allait au théâtre, les spectateurs lui faisaient une sorte d'ovation. Elle se crut assez forte pour demander une audience au Czar et à la Czarine ; mais celle-ci, très dévouée aux Allemands, fit refuser l'audience, et Madame Adam repartit aussitôt. En Italie, elle réussit mieux ; le roi Humbert l'accueillit à merveille, alla jusqu'à lui servir de cicérone pour visiter les catacombes de Romee et elle profita de cette faveur pour tentert un rapprochement entre la France et l'Italie : les opportunistes ne manquent pas, de comparer ses efforts à ceux de la mouche du coche de La Fontaine.

Les fêtes de Madame Adam ont fait du bruit, et on parle encore de certain bal costumé où les invitations étaient adressées en patois picard, le patois de son pays, « pour venir manger un morceau et boire un pichet chez elle. » Dans les salons, les invités lisaient de grandes affiches blanches qui contenaient « défense de se griser, de faire du tapage, etc. » Beaucoup de costumes extravagants. M. Bastien-Lepage se présente déguisé en frère de Nana relevant de maladie ; M. Guyon, en pompier de Nanterre, avec un pantalon qui montait jusqu'au menton, et un casque colossal ; M. Charles Bigot, en facteur rural ; un quatrième en empereur Soulouque. Dans un autre bal costumé de Madame Adam, on vit entrer huit personnages bizarres, arrangés en nègres, avec d'immenses porte-feuilles sous le bras ; ils figuraient les ministres de la République d'Haïti. Quelqu'un fit cette observation : « Ce n'était pas la peine d'aller chercher si loin la parodie du gouvernement parlementaire ».

V. B.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

Conseil des ministres

Paris, 18 janv.

Le conseil des ministres a eu lieu ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy. Il a été uniquement consacré au projet que déposera le cabinet concernant les tentatives éventuelles des prétendants.

Le projet contient un ensemble de dispositions fournissant les moyens de prévenir et de punir les manifestations des prétendants

Après le conseil, M. Devès a reçu M. Lœw, procureur de la République.

Les troubles dans le Soudan

Londres, 18 janvier.

Une dépêche de Soudan adressée au *Daily-News*, dit que Mahdi a battu 500 Egyptiens, en a tué 240, et a capturé les autres.

La question égyptienne

St-Pétersbourg, 18 janvier.

On assure qu'une entente est intervenue entre quatre puissances au sujet de l'Egypte. Ces puissances n'admettent pas que la question égyptienne puisse être définitivement réglée sans l'assentiment et la sanction de l'Europe.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du jeudi 18 janvier 1883

Présidence de M. BRISSON.

La séance est ouverte à deux heures.

L'interpellation Cunéo d'Ornano

M. LE PRÉSIDENT annonce que M. Cunéo d'Ornano demande à adresser une interpellation au gouvernement, sur la violation de la loi de 1881, concernant l'affichage.

M. CUNÉO D'ORNANO demande la discussion immédiate.

Il y a urgence, dit-il, de connaître comment le gouvernement entend l'application de la loi de 1881.

M. DEVÈS, ministre de la justice, répond que ce n'est pas le gouvernement qui doit interpréter la loi, mais les tribunaux.

Si l'interpellation n'a pas d'autre objet, le gouvernement refuse toute explication. (Exclamations à droite.) Si, au contraire, il y a des faits particuliers à signaler, il faut que le gouvernement prenne des informations préalables.

La discussion pourra avoir lieu lundi.

M. CUNÉO D'ORNANO répond que les faits sont connus. Lui-même a affiché publiquement le manifeste. Si le ministre a besoin de plus amples informations, l'orateur accepte le renvoi à lundi.

La discussion de l'interpellation est fixée à lundi.

Discussion de la réforme judiciaire

La Chambre aborde la suite de la discussion du projet de loi sur la réforme judiciaire.

BULLETIN DU COMMERCE

LAINES

LAINES. — (Avis de MM. Asselin et A. Douay.) — Havre, le 15 janvier 1883. — Revue du 1er au 15 janvier 1883. — Importations : De Buenos-Ayres 1.705 balles par *Ville-de-Buenos-Ayres* et *Lucerne* ; du Chili 62 balles par *Varda*, du Pérou 21 balles par *Varda* ; de Rio-Grande 6 balles par *Joseph* ; d'Espagne 22 balles par *Soto*. — Ensemble : 1 816 balles.

Débouchés : 748 balles Buenos-Ayres en suint, expédition ; 15 balles Pérou en suint ; 137 balles Russie en suint ; 100 balles Russie en suint, expédition. — Ensemble : 1.000 balles.

Stock au 15 janvier 1883. — 3.995 balles Buenos-Ayres (dont 130 balles ancienne tonte) ; 44 b. Montevideo. — Total : 3.999 balles Plata ; 136 b. Chili ; 123 b. Pérou ; 6 b. Rio-Grande ; 4.236 b. Russie ; 419 b. Algérie ; 22 b. Espagne. — Ensemble : 9.541 balles.

Importations de la quinzaine : 1.816 balles.

Débouchés de la quinzaine : Ventes 152 b. ; expéditions directes 848 b. — Ensemble : 1.000 balles.

Stock ce jour : 9.541 balles, dont 3.999 balles Plata, dont 130 balles ancienne tonte, contre 10.440 balles, dont 5.728 balles Plata, dont 1.700 ancienne tonte, à pareille époque 1882.

Les transactions en laines de la Plata ont été complètement nulles pendant cette quinzaine. En autres sortes il n'a été traité que 152 balles.

Nos prochaines enchères auront lieu les 18 et 19 courant ; il y sera présenté : environ 3.300 balles Buenos-Ayres, environ 25 balles Montevideo, 600 balles Russie, 170 balles diverses. — Ensemble 4.095 balles.

Les Plata se composent presque entièrement de laines de la nouvelle tonte et auront donc un grand intérêt pour les acheteurs. Les derniers arrivages se composant en majeure partie de laines supérieures comme qualité aux premières arrivées devront attirer leur attention et permettre d'établir des cours, ce qui n'a pu avoir lieu jusqu'à présent, faute d'affaires de quelque importance.

PEAUX DE MOUTON. — Importations : 25 balles Plata, 11 balles Pérou. — Ventes : 34 balles Buenos-Ayres de fr. 1.20 à fr. 1.65. — Stock : 14 balles Plata 11 balles Pérou.

HOUBLONS

Londres, le 16 janvier 1883.

Le marché est sans variation et les affaires se limitent aux besoins momentanés des consommateurs.

Ce faible désir d'acheter des brasseurs ne donne pas lieu à une amélioration dans le marché et les ventes sont très difficiles, à moins que des prix plus bas offrent un encouragement aux acheteurs.

L'importation pendant la semaine passée était de 36 balles de Hambourg, 30 de Rotterdam, 14 de Koningsberg et 31 balles d'Anvers.

Télégrammes de MM. Van der Velde et